

ABONNEMENT.

Saumur.

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclamés, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 FÉVRIER

Chronique générale.

Nous sommes entrés à Lang-Son. Nos
soldats se sont bravement battus et ont laissé
pas mal de leurs dans les fossés de cette
bourgade dans laquelle nous pouvions nous
installer sans coup férir il y a quinze mois,

On sait comment de 250 millions M. Ferry
est descendu à 40 millions, puis à rien.

On a inauguré, il est vrai, la politique des
gages, mais nous n'avons pas eu plus de
gages que de millions, et Formose est tou-
jours à prendre.

Donc, nous avons perdu beaucoup de
temps et beaucoup d'hommes; nous avons
dépensé beaucoup d'argent pour nous em-
parer d'une petite ville assez insignifiante,
qu'on nous offrait et autour de laquelle les
Chinois seront reformés dans huit jours, s'ils
ne le sont déjà.

Il nous faudra dépenser autant d'argent
et autant d'hommes pour prendre Cao-
Bang et Lao-Kai, et quand nous aurons pris
Cao-Bang et Lao-Kai, il nous faudra encore
envoyer des renforts et encore de l'argent
pour marcher sur Canton.

Quand nous disions que ce Tonkin était
un tonneau des Danaïdes où se versaient à
flots — inutilement, non pas peut-être pour
la maison Ferry et C^e, mais pour la France
— notre sang et notre or.

Applaudissons des deux mains à la veil-
lance de nos soldats, mais n'illuminons pas
comme nous le proposent les journaux de
Ferry-Pyrre pour la prise de Lang-Son.
Encore dix victoires comme celle-là et
nous n'auront plus ni un homme, ni un sou.

Le Journal officiel publie le tableau du
mouvement commercial de la France pen-
dant le premier mois de l'année.

Les importations se sont élevées, au cours
de ce mois, au chiffre de 307,950,000
francs, et les exportations à la somme de
456,257,000 francs. En d'autres termes, le
commerce étranger nous a pris 154,675,000
francs de plus qu'il ne nous a donné. C'est
un écart de près de moitié.

Les objets d'alimentation figurent au cha-
pitre des importations pour la somme
énorme de 140,273,900 francs, et, au cha-
pitre des exportations, pour 41,078,000
francs seulement.

Enfin le chiffre des importations s'est
accru de 33 millions pendant le mois de
janvier 1885, comparé à la période corres-
pondante de 1884, tandis que les exporta-
tions ont au contraire fléchi de 4 millions.

Ces chiffres sont terriblement significa-
tifs. Ils révèlent avec une éloquence sais-
sante les souffrances de notre industrie, de
notre commerce et de notre agriculture; ils
accusent hautement la République qui avait
annoncé au pays une ère de prospérité et
qui ne lui a donné que la gêne, la misère, la
ruine.

MOBILISATION OCCULTE.

Tout le monde connaît le système de la
« petite mobilisation » imaginé par M.
Lewal pour fournir des hommes à la guerre
du Tonkin sans désorganiser l'armée. Il con-
sistait à expédier là-bas les volontaires et à
les remplacer au corps par les hommes de
la seconde portion et les soutiens de famille,
par ceux qu'on désigne sous le nom géné-
rique « d'hommes à la disposition. » Ven-
t-on savoir comment on applique ce sys-
tème ?

Le ministre fixe d'abord le nombre d'hom-
mes qui doit être fourni par chaque régi-
ment; puis le colonel fait appel aux volon-
taires. Mais les volontaires sont rares; et
comme il faut absolument remplir le con-
tingent réclamé par le ministre, voici com-

ment on procède. C'est une lettre adressée à
son père par un jeune soldat et que publie
un de nos confrères du département du
Cher, qui nous l'apprend :

« Mon cher père,
Je dois vous dire que le 16 janvier, il
est parti un détachement de 150 hommes,
pour aller au Tonkin: je vous dirai que la
première fois on n'a pris que les volonta-
ires; le 25 janvier, il est parti un autre dé-
tachement de 150 hommes, et, comme on n'a
trouvé aucun volontaire, on a fait tirer au sort;
sur 16 hommes, j'ai porté le n° 44, et ce
sont les n° 1 et 2 qui partent. Le lendemain,
il a fallu deux autres hommes par compa-
gnie et, sur 14, j'ai porté le n° 6: cela fait
que je suis sorti pour cette fois; mais il en
faudra encore d'autres bientôt: aussi je
m'attends à partir chaque jour, si dans tous
les cas j'y tombe; pour demander à partir
comme volontaire, je ne demande pas. »

Nous avons, en effet, entendu dire que,
depuis quelque temps, un certain nombre
d'hommes avaient été détachés, par petits
paquets, des régiments de ligne et dirigés
vers une destination inconnue. On sait main-
tenant où ils vont.

UNE MORT GLORIEUSE.

Dimanche soir, une dépêche privée du
général Brière de l'Isle, adressée à M. le mi-
nistre de la marine, lui a fait connaître
qu'un de ses officiers d'ordonnance, M. le
sous-lieutenant Bossant, a été tué à ses côtés,
au combat du 12 février.

Ce jeune officier était récemment sorti de
l'Ecole de Saint-Maixent; aussitôt promu,
il demanda à partir pour le Tonkin; il était
le fils du général de division Bossant, l'un
des officiers généraux les plus distingués de
l'infanterie de marine, où il est entouré des
plus vives sympathies. La fatale nouvelle lui
a été annoncée mardi par M. le ministre de
la marine. Nous nous associons du fond du
cœur à cette cruelle épreuve.

73 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE X

LE DERNIER CRIME (suite).

Une demi-heure après, la Milcent rejoignait
Rouget à l'extrémité du bourg, le braconnier était
à ce moment avec Pouplard et Julien Davy.

— Tiens, s'écria celui-ci en l'apercevant: voilà
une femme. Elle va faire quelque scène. Je la
crois à Sablé!

— Méfions-nous, murmura Pouplard à l'oreille
de Louis.

— Mais non, reprit celui-ci du ton le plus calme.
La femme Davy me rend en ce moment de grands
services. Depuis que je suis caché au nord de la
forêt de Malpeire et chez Baptiste, le charbonnier,

c'est elle qui vend mon gibier.

— Vos vieilles rancunes sont donc oubliées?
— Complètement, dit Rouget. Le malheur nous
a rapprochés. J'ai été injuste envers elle.

Pendant ce temps, la Milcent approchait. Contre

son habitude, elle ne manifesta aucune aigreur
vis-à-vis de son mari, et déclara simplement
qu'elle avait voulu, elle aussi, prendre part à la
fête.

Puis elle prit Rouget par le bras :

— J'ai ton argent à la maison, dit-elle. Je te le
donnerai quand tu voudras.

— Combien as-tu ?

— Cinq francs pour les lapins et cinq francs
pour les deux lièvres.

— C'est bien peu.

— On n'a pas voulu me donner davantage, et
j'ai préféré accepter.

Rouget pensa que la Milcent avait retenu plus
qu'il ne convenait pour elle-même, mais il ne
voulut pas lui faire de reproches, et se contenta de
lui dire :

— Eh bien, à demain, au bois de Péjas, vers
deux heures.

— A demain, répondit la Milcent. Je te quitte,
de peur des gendarmes. Viens-tu, Julien ?

— Non ! je reste avec les amis.

— Comme tu voudras. Je vais aux boutiques.

Une heure plus tard, le brigadier Jaberg était
nonchalamment appuyé à l'angle des deux routes,

regardant de tous côtés et craignant déjà d'être
tombré dans quelque nouveau piège.

s'approchait, en longeant les boutiques. Elle tenait
à la main un ruban rouge.

Les jeunes gens l'interpellerent en passant auprès
d'elle.

— Tiens, la vieille Milcent ! La reconnais-tu,
Lucas ?

Celui à qui cette question était faite, marchait
au milieu du groupe. Baptiste lui donnait le bras.

Il s'avança, comme par bravade, à deux pas du
brigadier :

— Bonjour, cousine, lui dit-il, en riant.

— Bonjour, cousin, répondit-elle.

Et comme pour jouer, elle lui lança à la tête son
ruban rouge.

Le ruban rouge se déroula autour du cou et des
épaules du soi-disant Lucas. Sinistre et fatal
présage qui ne fut compris que de Jeanne et du
brigadier!

Celui-ci fit un mouvement comme pour s'élan-
cer: malgré lui, ses yeux flamboyèrent. Mais un
regard énergique de la Milcent contint sa fureur.

Le père Pouplard, à qui rien n'échappait, saisit
cette petite scène, et s'approchant de Rouget :

— Viens donc vite, Lucas, s'écria-t-il. Il est
temps de partir.

Une minute après, la bande s'était éloignée vers
un autre point du bourg, mais en passant devant
Jaberg, la Milcent avait laissé tomber un billet.

Le brigadier attendit encore quelques minutes,

puis il saisit le papier et le mit dans sa poche.

— Ah ! je le connais enfin ! murmura-t-il en
serrant les poings. Il ne m'échappera plus.

Vers le soir, deux gendarmes arrivèrent de
Durtal. L'un d'eux, que nos lecteurs connaissent
de longue date, se dirigea rapidement vers la
casernes: c'était le vieux Michel.

Il serra, d'une façon énigmatique, la main de
Jaberg :

— Bonjour, mon cher collègue, lui dit-il. Je
suis venu vous voir en passant.

— Voulez-vous vous rafraîchir avec moi ? de-
manda Jaberg.

— Volontiers. Nous avons marché vite.

Quelques minutes après, les deux brigadiers
étaient seuls, en face l'un de l'autre.

Il n'était plus question de boire.

Le visage de ces deux hommes indiquait leur
résolution.

— Lisez cela, dit brusquement le vieux Michel à
Jaberg.

Le brigadier de Précigné lut silencieusement la
lettre que son collègue lui présentait.

Elle était ainsi conçue :

« A Monsieur le Procureur de La Flèche. —
« Pour prendre un oiseau, il faut aller à son nid.
« Celui que vous cherchez sera demain à Précigné.
« Rappelez-vous de l'étang d'Indret. »

Séparation de Biens.

EXTRAIT

Article 866 et s. C. p. c.

Par exploit du ministère de VINCENT, huissier à Saumur, en date du 17 février 1885, enregistré, La dame Marie-Louise Morisseau, épouse de M. Louis-Victor Serisier, négociant en mercerie, demeurant avec son mari rue Beaurepaire, à Saumur, A formé contre ledit sieur Serisier sa demande en séparation de biens; Et M. Louis Bonneau, ancien greffier, demeurant à Saumur, rue d'Alsace, en sa qualité de syndic de la faillite dudit sieur Serisier; Et M. BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12, a été constitué pour la demanderesse sur ladite assignation. Pour extrait certifié conforme par moi avoué soussigné. A Saumur, le 17 février 1885. BEAUREPAIRE.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ADJUDICATION DE DIVERSES FOURNITURES

Pour l'Atelier d'Arçonneris de Saumur.

Le jeudi 12 mars 1885, à une heure, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1885 :

- 4° GROUPE. — Tissus.
5° GROUPE. — Cuirs divers.
7° GROUPE. — Accessoires de sellerie.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire, THEBAUDIER. (161)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine.

Place du Roi-René.

MAISON, JARDINS ET VASTES MAGASINS

Présentement occupés par M. Rattier. S'adresser à M. LAIR, à Blou.

Etude de M. AUGÉ, notaire à Cholet.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

A Cholet, en l'étude de M. Augé, notaire, le samedi 7 mars 1885, à une heure,

LES MÉTAIRIES

DE LA LOUISIÈRE & DE BOUTILLY

Se joignant. Situes communes de Beaulieu et Chambroutet, près la ville de Bressuire.

1° Lot. Méairie de la Louisière, avec maison de maître et dépendances, contenant 24 hectares 20 ares; Sur la mise à prix de. 45.000 fr.

2° Lot. Une portion divise de la méairie de Boutilly, exploitée par le sieur Devaud, contenant 27 hectares 45 ares 38 centiares environ; Sur la mise à prix de. 35.000 »

3° Lot. Une autre portion divise de la méairie de Boutilly, exploitée par le sieur Berthelot, contenant 31 hectares 77 ares 78 centiares environ; Sur la mise à prix de. 35.000 » Total des mises à prix. 115.000 fr.

Voir, pour plus amples renseignements, les placards affichés.

S'adresser, pour visiter les biens, aux fermiers qui les exploitent, et, pour tous renseignements, à M. AUGÉ, notaire, dépositaire des plans et des titres de propriété. (162)

A VENDRE UNE CHEVRE

Agée de 4 ans. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un beau CHEVAL de selle, pur sang, 11 ans, robe bai brun, très-doux. S'adresser à M. Léon TOURET, successeur de M. Prieur, 3, rue d'Orléans.

A VENDRE BOUTEILLES CHAMPENOISES

Double renforcées, 80 centilitres S'adresser à M. Charles JADEAU, chef de caves, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (126)

A LOUER Petit Château

MEUBLÉ OU NON. S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

A VENDRE VIN ROUGE récolte 1884, 110 francs les 220 litres.

S'adresser à M. CHICOTREAU, notaire à Loudun, ou à son Gardé, à Gizeux, par Bourgueil.

ON DEMANDE à acheter de suite UN CHIEN

Terrier et Rattier, ou autre race, bon de garde. S'adresser au bureau du journal.

Magasins de la Glaneuse MAISON E. SABATIER

51 et 53, rue Saint-Jean, 51 et 53 SAUMUR On demande deux apprentieuses et une apprentie pour les MODES. Conditions avantageuses.

ON DEMANDE, pour le 1er mars, un bon JARDINIER

peuvent s'occuper de fleurs et légumes. S'adresser à M. ACKERMAN, à Saumur, 2, rue Nationale. (153) EUGENIE PONTNEUF, âgée de 21 ans, demande une place comme nourrice. S'adresser à Panvigne, commune de Villeberrier. (79)

Pêche de l'Étang de Marson. Vente de POISSON sur l'Étang et près du Château, le mardi 10 février et jours suivants, jusqu'à la fin de la pêche. (119)

LA Réglisse Sanguinède GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion. 0,75 dans toutes Pharmacies.

PLUS D'ARDOISES ENLEVÉES PAR LE VENT

Avec les AGRAFES à pression et à crampon, système breveté s. g. d. g. Cette Agrafe, par sa solidité et sa facilité de pose, lui a valu à l'exposition de Nantes 1882 le PRIX UNIQUE sur quatre systèmes exposés. NIORT 1882, Médaille d'Argent. — CAEN 1883, Médaille d'Argent. ROCHEFORT-SUR-MER 1883, Médaille de Vermeil. PREMIER PRIX, etc.

MENIER-GUÉRET, seul fabricant A SAUMUR (Maine-et-Loire).

Vente de FIL FER GALVANISÉ, très-bonne qualité, de tous numéros, en grandes longueurs, pouvant servir pour les vignes, etc. PRIX TRÈS-REDUITS.

Crédit à tout le Monde PAR L'ÉPARGNE POPULAIRE Maison de Vente à Crédit par Abonnement ADMINISTRATION ET MAGASINS 3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif, ANGERS SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS SAUMUR

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur: LA CHASSE

2e édition; Prix: 4 fr. 50 Par MM. GIRAudeau, LELIEVRE et DOUVÉE, Suivie de LA LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, LA RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES BANDAGES HERNIAIRES à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses DE MM. WICKHAM Frères, D. Chirurgiens-Herniaires, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS. SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON Seul dépôt à Saumur chez M. V. Lardeux, coutelier et bandagiste.

ON NE TOUSSE PLUS si on succède Bonbons Gramont au Goudron, agglomérés à la bouche. Ils forment de suite et d'air qui arrêtent immédiatement la toux. Les premiers présentés sous forme de Bonbons, ils sont 20 fois plus actifs que les compositions gélifices et dures que l'on a fait pour les imiter, telles que: Pastilles, Capsules, Perles, Légumes, Pin et Codéine, etc. Les Bonbons de Gramont sont les seuls conseillés par les médecins. PRIX: la Boîte 1 fr. 75. Sans Sucre. — SE MÉFIER des nombreuses imitations. Exiger la signature de D. GRAMONT. A Saumur, pharmacie GABLIN, rue d'Orléans, 27, et principales pharmacies.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 FÉVRIER 1885. Table with 4 main columns: Valeurs au comptant, OBLIGATIONS, and Valeurs au comptant. Includes various stock and bond prices.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT. SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY. MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR. SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS. THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR. MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers. POITIERS - MONTREUIL allant à Angers. Table with train departure and arrival times for various lines.